

Outilacrier

[Accueil](#) / [BBI](#) / [Distribution](#) / [Socoda](#)

Outilacrier récompensé pour sa politique de distributeur responsable

Le 14 juin dernier, la société Outilacrier a reçu le Trophée des achats dans la catégorie Achats Responsables pour sa pratique au quotidien mêlant développement durable et engagement sociétal. C'est un honneur pour ce distributeur reconnu ainsi par les plus grandes entreprises de France et une mise en valeur des métiers de la distribution industrielle et de Bâtiment.

Organisé par la CDAF, Compagnie des Dirigeants et Acheteurs de France, la 5e édition des Trophées des Achats s'est déroulée le 14 juin dernier au Casino de Paris devant un parterre de plus de 1 000 acheteurs et dirigeants de groupes et avec une animation de qualité faisant alterner les remises de trophées avec des témoignages de grands acteurs de notre économie ou de l'Etat. Cette manifestation vise à distinguer «des démarches exemplaires en terme de politique achats au sein des entreprises et des collectivités et promouvoir les bonnes pratiques et les directeurs achats les plus innovants ». Pour ce faire, la CDAF attribue des prix dans sept catégories qui couvrent les grandes facettes de la fonction achats : Direction et équipe achats de l'année ; Bonnes pratiques achats ; Achats responsables ; Achats, innovations et nouvelles technologies ; Politique achats grands groupes face aux PME et développement économique local ; Evaluation et évolution de la performance achat ; Trophée des étudiants acheteurs.



La société Outilacrier a reçu le Trophée Achats Responsables. Pierre-Yves Lévy, son président a partagé cette récompense avec clients et avec ses fournisseurs, qu'il a cités en exemple devant l'assistance.

Une fourniture industrielle récompensée

Cette année, la fourniture industrielle a vu un de ses membres être sélectionné comme nominé dans la catégorie « Achats Responsables », la section dans laquelle il y a eu le plus de dossiers déposés, ce qui indique, comme l'a noté Pierre Pelouzet, président de la CDAF et du jury, une prise de conscience collective sur ce sujet. A l'issue de l'étude approfondie des candidatures réalisée par le jury, constitué de directeurs et responsables achats de grands groupes et de quelques PME, ce distributeur a eu l'honneur d'obtenir un des deux trophées remis pour cette catégorie, cela à côté du groupe Accor et devant des groupes comme Orange, Société Générale, 3M, Groupe GSF, Lagardère, ou Edipro, également nominés pour ce trophée suite à la

présélection effectuée par le jury.

Pour les autres trophées, hors le trophée des étudiants, l'essentiel des candidats nominés étaient aussi des grands groupes comme Siemens, Bouygues, Airbus, TF1, Thales, Nexter, Sodexo... qui étaient venus avec toutes leurs équipes achats dans l'espoir d'être lauréats. Historiquement pour ces trophées, peu de PME ont osé concourir face à ces grandes entreprises dont les candidatures sont épaulées par des services de publicité et de communication qui leur permettent de finaliser leurs dossiers d'une façon qualitative. Précisons que chaque nominé a été présenté au public sur grand écran, avant la désignation du lauréat.

Les valeurs d'Outilacier...

Cette fourniture industrielle honorée par la compagnie des dirigeants et acheteurs de France est... Outilacier, qui voit ici le fruit du travail de plusieurs années une nouvelle fois récompensé par une distinction nationale d'ordre professionnel, mais cette fois à un niveau jamais atteint dans le cadre de sa profession. Ce trophée consacre pour Outilacier la formalisation et la mise en œuvre de son concept de « Distributeur Responsable » dont le pilier est la pratique d'Achats Responsables, cela dans le respect des impératifs économiques et productifs de ses clients qui sont essentiellement des grands groupes. Comme le souligne Pierre-Yves Lévy, dirigeant du distributeur, « Outilacier défend ainsi ouvertement l'industrie française ». L'entreprise assure la promotion de ce concept par une participation active à de nombreuses manifestations où est démontrée sa rentabilité pour toutes les parties. Elle a ainsi participé à la préparation d'un Guide sur l'achat responsable diffusé de façon nationale et financé par des institutions comme la caisse des dépôts et consignation ou les CCI, dans lequel l'exemple d'Outilacier est cité d'une façon valorisante.

Entreprise particulièrement mo-deste par rapport aux groupes qui l'entouraient dans cette compétition, cet adhérent Socoda réalise un chiffre d'affaires de près de 22 millions d'euros, multiplié par quatre en huit ans, et s'emploie dans ses process de décision à mettre en avant les critères du développement durable. L'entreprise communique fortement sur cet engagement et a reçu de nombreux prix, nominations, et trophées (près d'une vingtaine...) liés à cette démarche, à l'innovation, ou à la performance, et a forgé progressivement des partenariats durables avec ses clients grands comptes ainsi qu'avec ses fournisseurs. Au-delà, elle s'appuie sur une maîtrise aboutie des processus techniques et commerciaux afin de pouvoir à tous niveaux soutenir la comparaison vis-à-vis de concurrents d'une taille nettement plus importante et de pouvoir mettre en œuvre des plans de progrès pertinents et performants pour ses clients.

...et celles de la fourniture industrielle

Pour Pierre-Yves Lévy, cette récompense constitue une étape de plus dans la reconnaissance de son entreprise par les grands groupes industriels et de bâtiment français. Et d'une façon plus large, il considère que ce trophée permet de valoriser la distribution de fournitures industrielles dans le monde des grands comptes, « cela au plus haut niveau de leur hiérarchie, rarement touchée par nos pratiques commerciales qui concernent surtout les acheteurs responsables du segment FI ».

Il est d'ailleurs rare, comme cela a pourtant été le cas lors de ces trophées, que les dirigeants des grands groupes ou les directeurs achats se préoccupent de cette petite part de leurs achats rattachée à la fourniture industrielle, considérée généralement comme marginale et peu stratégique. Rappelons, pour donner une échelle, qu'un groupe comme EDF, achète à lui tout seul pour près de 20 milliards d'euros de fournitures et de prestations... La totalité des ventes de notre secteur d'activité, toutes entreprises confondues, n'arrive pas à un tel montant. Comme le souligne Pierre-Yves Lévy, « Il y avait dans la salle la plupart des patrons d'achats de grands groupes français qui, grâce au trophée reçu par Outilacier, ont découvert que notre métier, non stratégique pour eux, pouvait être porteur de valeurs. C'est très bien ainsi

».

Un éclairage sur la F.I.

Dans la salle, hormis les acheteurs et leurs équipes, on a pu noter la présence de personnalités et de dirigeants, tel le président de TF1 Nonce Paolini venu épauler son équipe achats – soutien révélateur de l'importance des achats pour les grands groupes. Quelques acteurs du métier de la quincaillerie et de la fourniture industrielle étaient également présents et ont pu réagir au trophée d'Outilacier et à la teneur générale des discours des acheteurs.

Concernant Outilacier, le sentiment partagé était la satisfaction de voir qu'une PME pouvait conjuguer performance et visibilité auprès de grands groupes, et ceci dans un domaine qui ne soit pas de haute technologie (high tech) mais dans un produit basique comme dans l'outillage. Pour la fourniture industrielle, c'est un plus car cette distinction met en lumière ce secteur d'activité, qui plus est par un trophée qui n'est pas basé sur la seule technique (organisation de la fonction achat) mais plutôt sur la mise en place d'une stratégie de partenariat durable : « On sort de la consultation prix pour construire un plan de progrès et travailler sur un gain à long terme ». Autre remarque, provenant d'un distributeur, ce trophée peut changer la façon des acheteurs de nous regarder, mais de toute façon, il ne peut que nous donner l'envie de faire mieux. Il y a une forme d'exemplarité chez Outilacier.

Des acheteurs positifs

Désireux de revaloriser le métier par rapport à des services plus en lumière tels le marketing, la R&D ou la vente, les acheteurs désirent indéniablement exposer les côtés positifs de leur fonction et valoriser le rôle qu'ils peuvent avoir dans la vie de la cité. Leurs propos lors de la cérémonie ont ainsi souvent fait référence au développement durable. De fait, en dépassant la simple recherche du meilleur prix pour prendre en compte des valeurs sociétales, ils peuvent avoir, d'une certaine façon, un impact réel sur la société. Par le montant de leurs achats, leurs décisions peuvent avoir des incidences sur le tissu économique. Ils veulent naturellement toujours être compétitifs, ne favorisent pas le protectionnisme, mais achètent un tout, politique responsable du fournisseur comprise : « Le moins cher est le reflet d'un manque ». Les acheteurs font donc bouger les choses et les jeunes qui arrivent, plus sensibles à l'environnement sociétal, vont continuer dans cette voie.

Bien sûr, il faut toujours faire attention aux discours convenus et veiller à ce que cette prise de conscience collective évoquée par Pierre Pelouzet ne se transforme en approche marketing. Toutefois, la convergence des discours et les missions mises en place avec l'appui de la CDAF témoignent bien de l'engagement des acheteurs dans cette réflexion. Et de fait, les grands clients sont sur le terrain, effectivement de plus en plus sensibles aux actions de leurs fournisseurs (ISO 14001, développement durable...), dans les collectivités locales, dans les grands groupes du bâtiment, plus difficilement pour l'instant dans l'industrie.

LES LAURÉATS DES 5^{EME} TROPHÉES DES ACHATS

Direction et équipe achats de l'année	TF1
Bonnes pratiques achats	Mairie de Lambersart / Achatitude
Achats responsables	Accor Outilacier
Achats, innovations et nouvelle technologie	Bouygues Construction
Politique achats grands groupes face aux PME et développement économique local	Siemens
Evaluation et évolution de la performance achat	Nexter Systems
Trophée des étudiants acheteurs	Ecam Rennes Valérie Allosio

Promouvoir l'achat responsable

La CDAF, forte de plusieurs milliers de membres et éditrice de la revue Profession Achat, est partie prenante dans plusieurs associations et un observatoire qui œuvrent chacun à leur manière à la promotion de l'achat responsable.

Pacte PME

Trente et un grands comptes, rejoints ensuite par dix organisations professionnelles mobilisées par la nécessité de faire émerger de nouvelles entreprises de taille intermédiaire, ont créé l'association Pacte PME en juin 2010 afin de mettre en place les pratiques et les outils nécessaires à l'établissement de bonnes relations avec les PME. Concrètement, il s'agit pour les dirigeants des grands comptes, comme l'indique Fabrice Brégier, Président de Pacte PME « d'élargir les missions de la fonction achats, d'offrir des stratégies claires et durables aux PME, de contribuer à l'émergence et à la croissance de partenaires dynamiques et solides, porteurs d'innovation et de compétitivité. Les dirigeants de PME sauront ainsi s'engager davantage à mettre en œuvre une stratégie de développement conquérante et pérenne ». Depuis de nombreuses années, Pierre-Yves Levy nous a dit avoir souhaité et poussé, à sa mesure, la création d'un tel organisme qui est le pendant du SBA américain (Small Business Act).

Charte relations inter-entreprises

Le 11 février 2010, Pierre Pelouzet au nom de la CDAF et Gérard Rameix pour la Médiation du Crédit ont signé une charte définissant dix bonnes pratiques à appliquer dans les relations entre

grands donneurs d'ordres et PME. Lors de cette signature, vingt grands groupes représentés par leurs dirigeants et leurs directeurs achats ainsi que le Ministère de la Défense ont affirmé leur adhésion à la Charte. Ils sont cent cinquante aujourd'hui.

La charte définit un ensemble de principes qui participent à construire une relation équilibrée et durable entre grands donneurs d'ordre et PME, concernant notamment : l'équité financière, la collaboration entre grands donneurs d'ordre et PME, la maîtrise des taux de dépendances, le rôle des grands donneurs d'ordre dans leurs filières, les impacts développement durable et la responsabilité territoriale. Le médiateur de la République, chargé des relations inter-entreprises, présent aux trophées, a évoqué publiquement quelques entreprises, en fonction de leurs bonnes ou mauvaises pratiques. La SNCF, Eiffage, Areva, ont reçu des bons points.

Pas@Pas

Pas@Pas est un projet associatif regroupant dix entreprises fondatrices dont le but est de promouvoir et faciliter le recours aux entreprises du secteur adapté ou protégé et de l'insertion. L'association est ouverte à toute entreprise qui partage cet objectif.

L'observatoire des achats responsables

L'ObsAR est une association qui a pour objectif d'échanger des bonnes pratiques concernant les achats responsables. Il vise à mettre à la disposition de ses adhérents des indicateurs de mesure et d'évolution des pratiques métiers et des espaces de rencontres entre les parties prenantes. A noter qu'Outilacier adhère à l'ObsAR.